



CTA du 25 Mars 2020

Déclaration liminaire de la FSU

Madame la Rectrice,

La situation que nous connaissons aujourd'hui est inédite, dramatique. Nous tenons à saluer ici l'effort remarquable des personnels soignants en premier lieu, et de tous ceux qui, au risque de leur santé, par leur travail, assurent notre quotidien. Les agents du service public ont manifesté un engagement immédiat et conséquent dans la gestion de cette crise. La Nation devra s'en souvenir ; notre gouvernement devra s'en souvenir demain.

Les personnels d'enseignement et d'éducation, les personnels de santé et des services sociaux, les personnels administratifs, titulaires comme contractuels, ont veillé à garantir un lien avec les élèves qui leur sont confiés et, dans la mesure du possible, la poursuite des apprentissages. La charge de travail des enseignants, pour créer des contenus qui fassent sens dans ces conditions, est énorme. Or force est de constater qu'au début de cette période, certains personnels ont pu être mis en danger par les propos contradictoires du ministre de l'Éducation Nationale, du Premier ministre ou du Président de la République, et par l'irresponsabilité de certains chefs d'établissements. Force est de constater encore que la fameuse « continuité pédagogique » soulève interrogations et pose problèmes, des problèmes matériels et techniques mais aussi pédagogiques, de justice sociale. Chacun doit le garder à l'esprit sous peine de créer de nouvelles dissensions, de l'injustice là où, plus que jamais, nous avons besoin de confiance, de solidarité. La surveillance zélée du travail des enseignants est très mal perçue.

Pour la FSU, la continuité pédagogique doit s'entendre avec toute la raison, la prudence qui s'imposent. Elle ne devra pas demain être considérée comme un laboratoire d'expériences pour une pédagogie nouvelle alors qu'elle est réalisée dans l'urgence, sans que rien n'ait pu être anticipé faute aux tergiversations du ministre. Les personnels n'ont d'une part pas été formés au « distanciel », ne sont équipés que sur leurs moyens personnels et ils considèrent d'autre part que l'acte pédagogique se conçoit en présentiel. Ils font donc au mieux pour maintenir le contact avec leurs élèves et ne pas creuser davantage les inégalités. A ce jour les moyens de maintenir le lien avec les élèves privés de connexion internet ou d'accès aux équipements informatiques n'ont pas été trouvés, c'est un problème majeur. Demander aux familles de se déplacer dans les établissements est contraire aux règles sanitaires en vigueur, demander aux enseignants d'avoir un contact téléphonique systématique avec tous les élèves ne fait pas sens.

De nombreuses disciplines sont directement touchées par l'annulation ou le report de sorties pédagogiques. La problématique est d'autant plus importante en EPS, où les apprentissages ne peuvent se faire que dans l'action, impossible dans le travail à distance. Le Sport scolaire est victime du report ou de l'annulation générale des rencontres sportives, il devra donc être renforcé pour redynamiser les jeunes victimes de la sédentarité liée au confinement.

Dans ce contexte, la FSU demande à ce qu'une attention soutenue soit portée à l'égard de tous les personnels qui rencontreraient des difficultés de santé, des difficultés dans la mise en œuvre d'un enseignement à distance ; une attention soutenue aux collègues stagiaires dont nous souhaiterions savoir dans quelles conditions leur titularisation pourra être prononcée ; une

attention soutenue à l'égard des personnels contractuels (enseignants, CPE, Psy-EN, AESH ou AED, etc.) dont le contrat viendrait à se terminer et pour lesquels nous demandons la prolongation de ces contrats.

Dans le même esprit, nous demandons un délai supplémentaire et à ce qu'une attention particulière soit mise en place pour les personnels concernés par la mobilité et les questions de carrière. Il ne serait pas concevable que la date de fermeture du serveur pour les mutations intra ne soit pas décalée, dans le contexte anxigène que nous connaissons et où se rajoute l'inquiétude fort légitime des personnels entrants ou contraints à mobilité. De même, la FSU demande à ce que l'acte de candidature au vivier 1 de la classe exceptionnelle soit décalé,

Nous espérons qu'aujourd'hui vous saurez prendre toute la prudence qui s'impose sur les questions de rentrée : aux mesures de carte scolaire quant aux incertitudes générées par la réforme du lycée et de la voie professionnelle viennent s'ajouter aujourd'hui l'absence de visibilité sur l'avenir.

Sur les points à l'ordre du jour, la FSU est fermement opposée aux suppressions de postes lorsque les besoins sont de l'ordre du mi-temps dans l'établissement. C'est particulièrement vrai lorsque des HSA en nombre permettent d'abaisser les besoins en heures postes ou sont responsables de nombreux compléments de services injustifiés. Nombre de suppressions prévues ne font l'objet d'aucune anticipation pour la couverture des besoins ainsi découverts, cela relève d'une insouciance dangereuse. La technologie continue de souffrir des effets de la réforme Vallaud-Belkacem du collège et nous constatons avec regret que rien n'est fait pour limiter les compléments de service, ou la couverture des besoins par de trop nombreux enseignants dans un même collège dans cette discipline. Les mathématiques souffrent quant à elles des effets de la réforme du lycée Blanquer avec de nombreuses suppressions en mesure de carte scolaire et des possibilités de réaffectations en lycée quasi inexistantes.

La poursuite de la suppression des agents de laboratoire en collège révèle que ces emplois servent de variable d'ajustement budgétaire, très loin du discours de montée en compétence des agents qui nous a été vendu l'an passé. Les équipes des disciplines expérimentales sont fortement impactées par ces suppressions qui mettent à mal la possibilité de travaux pratiques avec les élèves, qui plus est dans des classes à 30 avec des possibilités de dédoublement toujours plus réduites.

Concernant les personnels infirmiers, les quelques propositions de modifications de postes faites par l'administration, en dehors de tout groupe de travail avec les organisations syndicales, ne nous semblent pas complètement pertinentes, ni suffisantes. Est ce lié à l'annonce du 1er ministre au mois de janvier, d'un projet de transfert vers collectivités territoriales ? Ce projet de transfert est inacceptable et ne permettra plus de répondre aux besoins des élèves ni de lutter efficacement contre les inégalités sociales et de santé.

Cette rentrée 2020, en plus de se préparer dans un contexte particulièrement anxigène, ne laisse entrevoir aucune amélioration pour les conditions d'apprentissage des élèves.